



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 37/22

Objet

Approbation des Comptes Financiers Uniques 2021 des budgets régis par la norme comptable M57

Secrétaire de séance

Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire

23 juin 2022

Authume - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 58

Nombre de procurations : 16

Nombre de votants : 73

Date de la convocation : 17 juin 2022

Date de publication : 1^{er} juillet 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

D. Bernardin, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, N. Gomet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin.

Conseillers absents ayant donné procuration :

P. Antoine à J.B Gagnoux, M. Berthaud à C. Bourgeois-République, C. Demortier à J.P Lefèvre, F. Dray à J.P Fichère, D. Germond à P. Jaboviste, I. Girod à J.P Cuinet, J. Gruet à I. Delaine, L. Jarrot-Mermet à N. Herrmann, M. Mbitel à J. Péchinot, M. Mirat à N. Jeannet, C. Nonnotte-Bouton à S. Marchand, H. Prat à N. Gomet, J.M Rebillard à S. Champanhet, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à A. Douzenel, P. Viverge à A. Hamdaoui.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, G. Ginet, O. Gruet, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, A. Mathiot, E. Saget, P. Verne.

La présidence de séance est donnée à Monsieur Dominique MICHAUD.

En préambule, il convient de rappeler que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été retenue pour expérimenter le Compte Financier Unique - CFU.

Le CFU est régi par le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 qui dispose que le « *compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents* ».

D'autre part, seuls les budgets régis par la norme comptable M57 sont concernés par le CFU pour les comptes de l'exercice 2021, les autres nomenclatures (notamment M4) étant concernées à compter de l'arrêté des comptes 2022.

Le tableau ci-dessous récapitule ces changements pour chacun des budgets de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

Budget	Norme comptable	Modalités d'arrêté des comptes 2021		
		Compte Administratif	Compte de Gestion	Compte Financier Unique (CFU)
Budget Principal	M57			x
BA ZAE	M57			x
BA Transports	M43	x	x	
BA Assainissement Affermage	M49	x	x	
BA Assainissement Régie	M49	x	x	

Par conséquent, la présente délibération ne concerne que les budgets suivants :

- Budget Principal,
- Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Compte tenu du budget primitif de l'exercice 2021, du budget supplémentaire et des décisions modificatives qui s'y rattachent,

- Les titres définitifs des créances à recouvrer,
- Le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- Les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats,
- Les comptes de gestion dressés par Madame le Comptable Public, accompagnés des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer.

Vu que Madame le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu l'ensemble des opérations du 1^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire,

Vu l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Vu la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Président ayant quitté la salle avant le vote des Comptes Financiers Uniques 2021 :

- **APPROUVE** pour les budgets annexes suivants, les comptes financiers uniques (CFU) de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'exercice 2021 tels qu'établis par Madame le Comptable Public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, et n'appelant ni observation ni réserve de sa part :
 - Budget Principal (nomenclature M57),
 - Budget Annexe Zones d'Activités Economiques (nomenclature M57).
- **PRÉCISE** que les Budgets Annexes Transports (nomenclature M43), Assainissement Affermage (nomenclature M49) et Assainissement Régie (nomenclature M49), font l'objet d'un Compte de Gestion et d'un Compte Administratif pour 2021. L'article 242 de la loi de finances pour 2019 relatif à l'expérimentation du Compte Financier Unique prévoit en effet un changement de modalités d'arrêté des comptes pour la norme comptable M4 seulement à partir de l'exercice 2022. Par conséquent, l'arrêté des comptes de ces budgets fait l'objet de délibérations distinctes.

Fait à Authume,
Le 23 juin 2022,
Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-président en charge de
l'aménagement et de l'urbanisme,
Dominique MICHAUD,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

